

La valse aux 100 légendes

Jean-Claude Dupont, *Légendes du Québec. Un héritage culturel*, Québec, Les Éditions GID, 2008, 251 p. ISBN 978-2-89634-023-1

Michel Valière

Volume 7, 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/038343ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/038343ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

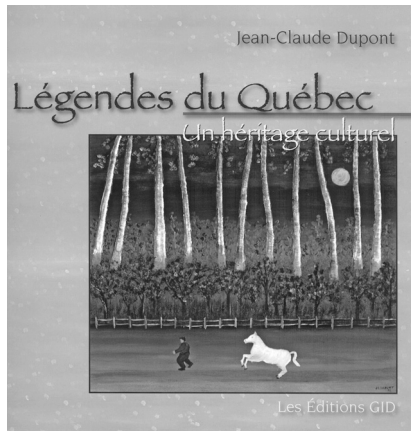
[Explore this journal](#)

Cite this note

Valière, M. (2009). La valse aux 100 légendes / Jean-Claude Dupont, *Légendes du Québec. Un héritage culturel*, Québec, Les Éditions GID, 2008, 251 p. ISBN 978-2-89634-023-1. *Rabaska*, 7, 120–126. <https://doi.org/10.7202/038343ar>

Points de vue / livre

Jean-Claude Dupont, *Légendes du Québec. Un héritage culturel*,
Québec, Les Éditions GID, 2008, 251 p.
ISBN 978-2-89634-023-1.



La valse aux 100 légendes

MICHEL VALIÈRE¹

Ethnologue, Université de Poitiers

J'aurais été bien déçu, voire malheureux, si le livre de Jean-Claude Dupont ne m'était jamais parvenu ! Non que je ne puisse vivre sans légendes – et encore, allez savoir – ni que j'aie besoin d'un livre coloré et si richement illustré pour m'accompagner dans la vie quotidienne ! Mais quel bonheur d'avoir enfin entre les mains ce qu'il n'est pas trop surfait d'appeler un beau livre, avec sa mise en page rigoureuse. Non pas un livre imprimé sur des papiers rares ou recherchés, avec un style graphique trop clinquant et une reliure signée... non, mais simplement un « beau livre » broché, de ceux que

1. Michel Valière est l'auteur de plusieurs ouvrages et en particulier de *Le Conte populaire : approche socio-anthropologique*, Paris, Armand Colin, « Coursus-sociologie », 2006, 200 p.

chacun peut acquérir sans peine, offrir à quelque ami fidèle ou à un proche que l'on affectionne particulièrement ; bref, un livre « pour tout le monde », au sens propre, tant ces légendes « régionales » aux yeux de la francophonie québécoise paraissent universelles au lecteur et à l'amateur avertis.

De la belle ouvrage

Imaginez un peu un livre, à l'apparence on ne peut plus soignée, présentant cent légendes empruntées au Québec, chacune accompagnée (en face, sur la page de gauche) d'une reproduction d'un tableau, inspiré par le même thème et réalisé par l'auteur Jean-Claude Dupont lui-même dont le talent immense est depuis longtemps si bien reconnu. Je me dois ici de remercier Jean-Pierre Pichette d'avoir placé cet ensemble artistique et narratif sur mon chemin et de m'avoir ainsi permis de plonger au cœur du « légendaire » de l'Amérique française dont Luc Lacourcière pouvait écrire déjà en 1970 qu'il « n'est pas moins considérable que le corpus des contes populaires, évalué globalement à quelque neuf mille versions identifiées² ».

Cent tableaux pour cent légendes, aurait-on pu tout aussi bien donner pour titre – à moins que ce ne soit l'inverse – à un tel recueil fait de « relevés ethnographiques » présentés sous forme de nouvelles, d'écrits publiés antérieurement, mais aussi de reconstitutions littéraires à partir de « faits supposément vécus ou connus dans un milieu particulier ». Certes il ne m'appartient pas, en ma qualité d'ethnologue du domaine français, de commenter le choix des œuvres peintes qui viennent ajouter au sens, pas davantage de gloser sur elles qui ressortissent évidemment du domaine de compétence de l'historien d'art. Mais nous retiendrons toutefois qu'elles ont été réalisées dans un style simple et naïf, d'une naïveté volontaire, cela s'entend bien, qui crée et scelle ainsi une parfaite alliance entre textes, images et lecteurs.

L'espace qui m'est imparti ici ne permettra pas de traiter tous les textes de légendes cités. Mais d'abord que trouve-t-on dans l'ouvrage de Jean-Claude Dupont, l'auteur, que Francine Lelièvre du Musée d'archéologie et d'histoire désigne du titre poétique de « cueilleur de légendes » ? Cette métaphore botanique fait de lui un des magiciens du « patrimoine immatériel » parce qu'il est tout à la fois, en effet, fin observateur ethnographique des territoires, auditeur attentif des contes et légendes mythologiques ou hagiographiques, mais aussi analyste de la tradition orale dans toutes ses déclinaisons, enfin interprète pictural d'un imaginaire collectif commun.

2. Luc Lacourcière, « Préface », p.vii, dans Catherine Jolicœur, *Le Vaisseau fantôme. Légende étiologique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, « Les Archives de folklore » 11, 1970, ix-337 p.

L'auteur présente lui-même ses résultats de collectes ainsi que ses compilations, fruits de lectures et de recherches, comme une « histoire imaginaire de l'Amérique française », dont l'émergence historique se confond avec la « découverte du Nouveau-Monde », puis se développe à partir de « la rencontre des Amérindiens », suivie de celle des « Anglophones ». Ainsi le lecteur jeune ou adulte – chacun y trouvera son intérêt ! – pourra discerner au fil de sa lecture des animaux fabuleux, des êtres aussi malins que maléfiques, d'heureux auxiliaires célestes en compagnie de personnages forts, puissants et bienfaisants. Les éléments « étrangers » à la culture-mère, c'est-à-dire à celle des *Vieux Pays* – dont le Poitou, et en particulier le Loudunais et le Châtelleraudais, l'Aunis et la Saintonge, le Perche, la Normandie et la Bretagne, mais aussi l'Île-de-France – viendront enrichir celle-ci ou se greffer sur elle. De nouveaux thèmes et motifs apparaîtront ainsi, conférant une spécificité toute particulière à la culture orale de l'Amérique française, ajoutant un nouvel éclairage au vieux fonds légendaire et mythologique européen.

Un répertoire narratif riche et coloré

Ce serait déflorer le plaisir de la découverte intime de ce brillant ouvrage que d'énumérer la longue théorie des cent titres, d'autant plus que Jean-Claude Dupont a fort intelligemment doublé sa « titraille », pour emprunter au langage du métier de typographe. En effet, il a localisé, puis titré en grands caractères chaque planche iconographique, tandis que, sur la page en regard, il résume en une phrase lapidaire le texte correspondant, à la manière des auteurs du catalogue international des contes populaires Antti Aarne et Stith Thompson, ce qui rappelle avec discrétion le travail scientifique nécessairement réalisé en amont. Pour ceux qui en auraient douté, un simple coup d'œil sur le dernier chapitre (p. 247 à 251), consacré à la « Bibliographie », devrait convaincre le plus réticent des lecteurs. Considérons un exemple pour illustrer sa méthode : page 176, l'auteur localise sa double page à « Lac-Mégantic » et donne pour titre « La Bête à sept têtes », tandis que sur la page impaire, 177, il place en exergue le motif : « Tit-Jean tue la bête à sept têtes et épousera la princesse ». Page 250, nous seront données des références archivistiques, puis nous apprendrons en outre qu'il s'agit du conte-type 300, dans la classification internationale d'Antti Aarne et Stith Thompson. Mais en fait, il n'y a dans cet ensemble que fort peu de contes, au sens des ethnographes et folkloristes, puisque, avec ce recueil, nous sommes essentiellement en présence d'un « légendaire », au sens ancien du terme.

Donnons encore quelques titres judicieusement couplés : « La Passe-aux-Taureaux » (p. 68), située sur le Saint-Laurent, à l'Île d'Orléans, qui est ainsi résumée (p. 69) : « La Vierge des marins envoie trois bœufs remorquer

un navire » : « La Grande Catherine » (p. 96), localisée dans la Baie-Sainte-Catherine et glosée (p. 97) comme : « Une femme renommée pour sa force physique maintient l'ordre dans son auberge » ; « Une fée visite les bûcherons » (p. 178), recueillie à Saint-Adrien-d'Irlande, dont il est dit qu'« Une fée apparaît alors qu'un homme raconte un récit merveilleux ».

Ainsi au fil des pages, le lecteur croisera qui un *chien d'or*, qui une *grande oie blanche*, qui une *truie rose*, qui encore un *cométique noir*, au milieu des êtres les plus dissemblables qui soient : *chats, chevaux, fantômes, feux-follets, géants, lutins, sirènes* et autres figures légendaires qui le disputent aux *loups-garous*, aux *diables* polymorphes, aux *nefs* et *canots* inquiétants, comme aux multiples curés aux prises avec les inconduites des femmes, l'impiété ou l'intempérance des hommes, plus généralement avec la malignité du monde.

Mais ces cent légendes, puisées sur le territoire québécois, non seulement offrent un panorama littéraire original en restituant une ambiance non réductible à toute autre, mais en même temps ouvrent une fenêtre sur un imaginaire universel partagé.

Un fonds universel

Le Québec ne pouvait échapper à certains thèmes de légendes à peu près universels, en tout cas de très large expansion ; aussi les collecteurs en ont-ils engrangé bon nombre que Jean-Claude Dupont a bien définis (p. 25-26) puis illustrés, tel « Le Platin des loups-garous », à l'Anse-au Foulon (p. 25) ; « Les Loups-garous », « Une femme décide d'aller surprendre son époux qui s'absente la nuit pour courir le loup-garou » (p. 226-227), sont au nombre de ceux-ci. En effet, sous le titre générique d'*Histoires de loups-garous*, désignés parfois sous des noms vernaculaires, tels *patata, leberon, legueron, lop-beron*, comme par exemple en Limousin, on ne compte plus les récits qui ont été confiés en maints endroits aux différents chercheurs de littérature orale. Ces récits, généralement déclarés comme véridiques, sont le plus souvent situés temporellement, géographiquement, et rapportent des événements supposés être advenus à des personnes de la proche parenté, du voisinage ou à quelque personnage « pittoresque » que la communauté villageoise n'a de cesse de brocarder sous divers prétextes.

Parmi les thèmes favoris, celui de la danse est bien représenté chez Jean-Claude Dupont, et cela d'autant plus que le diable n'est généralement pas loin ! Un excellent exemple nous en est donné avec « Le Survenant du Mardi gras » (p. 66) qui se résume ainsi (p. 67) : « Le diable, sous la forme d'un beau danseur, vient enlever la fille du logis ». Ce thème du *Beau Danseur*, ou du *Diable au bal* est bien connu en Poitou comme dans tout l'Ouest (Bretagne, Anjou...) et le Centre. Il va sans dire que le vieux fonds français

de ce genre de légendes en est prodigue, d'autant qu'il s'agit de textes édifiants pour protéger les jeunes de l'esprit du mal que les corps en mouvements pourraient engendrer. D'ailleurs l'*Index*³ des légendes exemplaires, qui récapitule des thèmes religieux du Moyen Âge, a repéré plusieurs dizaines d'*exempla* consacrés à la danse dans un contexte « diabolique ». Il s'agit surtout d'histoires qui rapportent les châtements encourus par les danseurs impies et ceux qui désobéissent aux injonctions des prêtres, voire profanent les lieux du culte. Ce thème est également traité en chanson sous le titre général de « La Danseuse et le diable » (*Catalogue* de Conrad Laforte, II, B-43) et « La Fille libertine emportée par le diable » (version II, n° 8404 dans le *Répertoire* vol. III de Patrice Coirault).

« Les Animaux qui parlent » (p. 146) est encore l'une de ces multiples versions de petits contes-légendes de Noël que l'on trouve dans plusieurs endroits de France. Ces « conversations d'animaux » sont dans un premier temps des « mises en scène » d'interprétations de leurs cris spécifiques par un humain, puis elles annoncent la mort, le plus souvent du maître de la maison. Ces textes se retrouvent généralement classés sous les types T.106, T. 206, voire T. 2075 du catalogue d'Arne et Thompson.

Les diverses versions de « La Chasse galerie » (p. 78, 134, 210, 242, etc.) ouvrent la voie au désir d'en savoir plus long sur ces courses aériennes, cette *baille* et ces canots volants⁴, mais aussi sur les différentes nefs errantes et entraperçues la nuit ou dans un brouillard automnal. Entre rumeurs historiques régulièrement réactivées, interprétations rationalisantes, mythe d'*Argo* et traditions argonautiques, navires naufragés, canots des trépassés, ces multiples légendes, souvent à caractère étiologique, donnent corps à la nébuleuse du « Vaisseau fantôme », du *Fliegende Holländer*⁵ de Richard Wagner (1854) auquel Catherine Jolicœur⁶ a consacré une étude exhaustive, « pièce clef⁷ » du très riche légendaire du Canada francophone.

Ce fonds légendaire universel qui nous est donné à découvrir s'est enrichi aussi de thèmes nés des contacts interethniques qui ont vu la rencontre de migrants français et Amérindiens comme conséquence de la « découverte du Nouveau Monde », mais aussi les affrontements avec les anglophones, soit au cours de conflits historiques, soit dans une dialectique linguistique dans le champ politique. Ainsi, la légende « Les Vieux Fusils » (p. 158) traite de la collaboration et de l'intelligence avec l'occupant anglais, et de l'insoumission de quelques braves irréductibles : « Au début du Régime anglais,

3. Frederic C. Tubach, *Index exemplorum. A handbook of medieval religious tales*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, « FFC » n° 204, 1981, 530 p.

4. L'auteur a consacré plusieurs pages de son introduction à ce thème (p. 34-39).

5. Littéralement : du *Hollandais volant*.

6. *Op.cit.*, note 1.

7. Le mot est de Luc Lacourcière, cf. note 1, Jolicœur, p. VIII.

cinq personnes refusent de déposer leurs vieux fusils français et de prêter serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre ». Plus qu'une légende « locale » de Saint-Michel-de-Bellechasse, ce texte rejoint tous les récits héroïques de résistance et de dissidence de par le monde, et, à ce titre seulement, ces légendes présentent, elles aussi, un caractère humain universel, telle la légende de Guillaume Tell, en Suisse, ou les récits d'anciens Blancs (les Chouans) en butte aux Bleus (les armées de la jeune République française), devenus dissidents⁸ de l'Église de Rome à la suite du Concordat de 1801.

Mais une telle somme de légendes (que nous n'avons pas toutes évoquées ici), si bien mises en valeur, ne saurait être saluée sans de menues restrictions.

Quelques remarques

Et en premier lieu, les regrets d'un locuteur de français « central », l'auteur de ces lignes. En effet, Jean-Claude Dupont, d'une grande érudition, comme s'il avait voulu réserver son ouvrage aux seuls citoyens du Québec, n'a pas cru bon de fournir au lecteur « étranger » un petit glossaire pour faciliter la compréhension immédiate et rendre ainsi la lecture plus fluide. Pas davantage de conventions *graphophonématiques* : la seule mise entre guillemets de termes, disons *régionaux*, ne suffit pas à en expliciter le sens, même si le contexte y aide beaucoup. Un peu d'ethnolinguistique raisonnée aurait rajouté à cet ouvrage le supplément d'âme en direction des « non-québécophones » et certainement permis de mieux situer certains termes utilisés en regard des parlers des Vieux Pays (le terme normand, *étriver*, p. 229 ; ou les mots de français médiéval, *baille*, p. 135 ; *dérhumait*, p. 227, de desreumer ; sans parler des anglicismes, tels que *clairer*, p. 227, ou *bâdrer*, p. 203). Par exemple, pourquoi écrire (p. 135) *baille* en italique, dans l'expression « la *baille* à saler la morue » ? Quelle en est la motivation profonde ? Ce terme, en effet, appartient historiquement au français « central » et persiste également en français régional de l'Ouest (Poitou). Est-ce cette parenté apparente qu'aurait voulu souligner l'auteur ?

On le sait, le pouvoir de normalisation linguistique reconnu à l'*Office de la langue française* a permis des implantations terminologiques qui ont enrichi le corpus des régionalismes québécois traditionnellement riche de termes de français vieillissés ou dialectaux, surtout en provenance de l'Ouest de la France. Mais des emprunts aux langues amérindiennes, comme à l'*inuktitut* (langue parlée par les Inuits, au nord et à l'est du Canada), sont passés dans la langue quotidienne des conteurs. C'est ainsi qu'apparaît, aux pages 114-115, le mot

8. Sur ce sujet, cf. l'ouvrage collectif, *La Petite Église, deux siècles de dissidence*, Prahecq, Édition U.P.C.P. / Geste Paysanne, 1987, 114 p.

« cométique », qui désigne une sorte de traîneau et que l'auteur a, d'ailleurs, représenté dans sa page illustrée. Renseignement pris aux meilleures sources, ce lexème est un mot du peuple Inuit, *qometiq*, qui a été adapté à la tradition orthographique du français en usage au Québec.

Ma seconde remarque est encore celle d'un regret sincère, celui de n'avoir pu engager un véritable travail de comparaison entre cet ensemble légendaire et mes propres collectes poitevines⁹, tant je ressens une proximité génétique entre les deux traditions narratives, du moins pour une bonne partie de l'ouvrage. Il n'est qu'à espérer que quelque jeune chercheur en littérature orale s'attelle un jour à ce projet.

Chacun comprendra aussi que l'ensemble de textes constitutifs du légendaire établi par le professeur Jean-Claude Dupont, ne représente qu'un *corpus ouvert* de matériaux ressortissant au patrimoine québécois, considéré dans toute sa diversité historique autant que contemporaine.

Voilà donc « cent légendes du Québec », désormais placées sous la sauvegarde du public et destinées à conforter une identité commune et ostentatoire en recomposition permanente.

9. Celles-ci sont conservées, certes à mon domicile, à Gençay (Vienne) mais aussi, pour partie à l'Université de Poitiers, Bibliothèque universitaire droit et lettres, sous l'appellation *Fonds Michel-Valière*. Les phonogrammes sont consultables, sur demande.